



Ouverture du centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) du Grand-Saconnex

Aux habitantes et habitants de la commune du Grand-Saconnex

A partir du 16 juin 2025, le nouveau centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) sera mis en service au Grand-Saconnex, Chemin du Bois-Brûlé 2. D'une capacité de 250 places, ce centre vient compléter les infrastructures fédérales fixes de la région d'asile Suisse romande.

Le CFA s'inscrit dans le cadre du nouveau système d'asile, approuvé en votation populaire en mars 2019. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) - pour la Confédération - le canton et la commune du Grand-Saconnex ont signé en 2022 une convention établissant les modalités de gestion et d'occupation du centre.

Le CFA accueillera des adultes seuls ainsi que des familles. Aucun requérant mineur non accompagné n'y sera logé. Il s'agit d'un centre sans fonctions procédurales, hébergeant d'une part des personnes en cours de procédure, d'autre part des requérants dont la demande d'asile n'a pas été acceptée et qui doivent quitter la Suisse. Les personnes logées dans le CFA peuvent sortir tous les jours, de 9h à 21h. Les horaires sont définis en accord avec la commune.

La gestion du centre est sous la responsabilité du SEM, qui mandate des prestataires pour gérer la sécurité et l'encadrement 24h sur 24, 7 jours sur 7. Le personnel d'encadrement accompagne les requérants d'asile, notamment en leur proposant des activités quotidiennes et en mettant en place des programmes d'occupation au bénéfice de la collectivité, en collaboration avec les communes voisines. Des représentants du SEM, du canton, de la commune du Grand-Saconnex et de la société civile collaboreront régulièrement au sein d'un groupe d'accompagnement afin d'échanger sur le fonctionnement du CFA.

Le CFA est implanté sur une parcelle partagée avec le canton. Les deux entités sont toutefois séparées physiquement et disposent d'accès indépendants. La partie cantonale, actuellement en chantier, accueillera des services de l'unité diplomatique et aéroportuaire de la police cantonale ainsi que le Centre de coopération policière et douanière.

Tout incident lié au CFA peut être signalé à la loge de sécurité du centre, dès sa mise en service, au 058 467 11 11.

